

Aywaille, le 16 septembre 2020.



**Administration Communale**  
**4920 AYWAILLE**

Drapeau d'honneur de l'Europe 1986  
Plaquette d'honneur de l'Europe 2002

B.C.E. : 0.207.338.686  
Service : Secrétariat

**Aux membres du Conseil  
communal  
De et à  
4920 Aywaille**

*Suite à la demande du groupe ECOLO (Corine Darcis-Dubois, Daphné Wislez et Yves Marenne), nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'un point supplémentaire a été ajouté à l'ordre du jour du **Conseil communal** prévu le **mardi 22 septembre 2020** :*

**Séance publique :**

20. Participation à l'appel à projet « Communes pilotes Wallonie cyclable » - Décision.

Par ordonnance :

Le Directeur général f.f.,

J-M HAVELANGE



Le Bourgmestre,

Th. CARPENTIER

Administration communale, rue de la Heid 8 à 4920 Aywaille. ☎ 04.384.40.17 – 📠 04.384.77.92 – ✉ [info@aywaille.be](mailto:info@aywaille.be) – 🌐 [www.aywaille.be](http://www.aywaille.be)  
Agent traitant : Dominique Sadzot ☎ 04.364.05.46 – ✉ [dominique.sadzot@aywaille.be](mailto:dominique.sadzot@aywaille.be)  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 13h30 à 15h30.  
Services Etat civil/Population : du lundi au vendredi : de 9h. à 12h. et le mardi de 13h30 à 18h ;  
uniquement sur rendez-vous ; mardi de 18h à 19h et mercredi, vendredi : de 13h30 à 15h30  
Service Urbanisme : du lundi au vendredi : uniquement sur rendez-vous.  
Permanences : Etat civil/Population, les samedis de 9h. à 12h.